

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT



Contrat relatif aux services d'un Prestataire individuel

N° 002/2014

CONTRAT CONCLU LE **12/03/2014** entre le Programme des Nations Unies pour le développement (ci-après désigné le « PNUD ») et **Mme. Lila Merabtene Djaffer** (ci-après désigné le « Prestataire individuel »), dont l'adresse est **Coopérative Djurdjura N01, DRARIA**

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ QUE :

1. Le PNUD souhaite engager les services du Prestataire individuel aux termes et conditions énoncés ci-après.
2. Le Prestataire individuel est disposé à accepter cet engagement de services par le PNUD auxdits termes et conditions.

CECI ÉTANT EXPOSÉ, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Nature des services

Le Prestataire individuel assurera la prestation des services tels que décrits dans les Termes de référence joints aux présentes (*Annexe I*), au(x) lieu(x) d'affectation suivants : **Consultante Nationale en Communication**

2. Durée du Contrat (90 Jours ouvrables)

Le présent Contrat prend effet le **12 Mars 2014** et prendra fin au plus tard le **31 décembre 2014** sauf s'il est résilié préalablement conformément aux stipulations des présentes. Le présent Contrat est soumis aux Conditions générales applicables aux Contrats relatifs aux services d'un Prestataire individuel, qui sont publiées à l'adresse suivante : **www.undp.org/procurement** ; et annexées aux présentes (*Annexe II*).

3. Rémunération

En contrepartie de la prestation des services par le Prestataire individuel en vertu des termes du présent Contrat, y compris, à défaut de mention expresse, les paiements seront effectués suivant les honoraires journaliers mentionnés dans le tableau ci-dessous, après certification par le PNUD que les services afférents à chaque prestation demandée, suivant les honoraires journaliers mentionnés dans le tableau ci-dessous, ont été exécutés de façon satisfaisante et qu'ils ont été fournis dans les délais prévus.

Les prestations seront déclenchées par émission de bon de commande accompagné des TdR et plan de travail pour le service demandé.

Le montant maximum qui sera versé au Prestataire Individuel ne dépassera pas **2 700 000.00 DZD (Deux Millions Sept Cents Mille Dinars Algériens)** correspondant au paiement de **90 jours ouvrables**.

Honoraires Journaliers	Total pour 4 mois (90 jours)	Fin du contrat
30 000DA/Jour	2 700 000,00 DA	31/12/2014

Si des déplacements imprévus en dehors du(es) lieu(x) d'affectation non requis par les Termes de référence en *Annexe I* sont sollicités par le PNUD, et après accord écrit, ces déplacements seront pris en charge par le PNUD.

Lorsque deux devises sont concernées, le taux de change applicable sera le taux de change officiel des Nations Unies en vigueur le jour où le PNUD donne ordre à sa banque d'effectuer le(s) paiement(s).

Le paiement du prestataire individuel sera effectué dans un délai de 30 jours après validation des livrables.

4. Droits et obligations du Prestataire individuel

Les droits et obligations du Prestataire individuel sont strictement limités aux termes et conditions du présent Contrat, y compris ses Annexes. Par conséquent, le Prestataire individuel n'aura droit à aucun avantage, paiement, subvention, rémunération ou droit

non expressément prévu dans le présent Contrat. Le Prestataire individuel sera uniquement responsable des réclamations de tiers résultant de ses actes ou omissions dans le cadre de l'exécution des présentes, et le PNUD ne sera en aucun cas tenu responsable de ces réclamations de tiers.

5. Bénéficiaire

Le Prestataire individuel désigne Monsieur DJAFFER Louai en qualité de bénéficiaires de toute somme due au titre du présent Contrat en cas de décès du Prestataire individuel pendant l'exécution du contrat. Cela inclut le paiement de toute indemnité d'assurance en cas de décès, accident ou maladie du Prestataire individuel attribuable à la prestation des services pour le compte du PNUD.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent Contrat.

En apposant ma signature ci-dessous, je soussigné, le Prestataire individuel, reconnais et conviens avoir lu et approuvé les termes du présent Contrat, y compris, les Conditions générales applicables aux Contrats relatifs aux services d'un Prestataire individuel figurant sur le site Internet du PNUD à l'adresse suivante : www.undp.org/procurement; et en annexées aux présentes (*Annexe II*). Je reconnais et conviens également qu'un exemplaire des normes de conduite énoncées dans les circulaires du Secrétaire général du 9 octobre 2003, intitulée « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles » (ST/SGB/2003/13), et du 18 juin 2002, intitulée « Règlement régissant le statut et les droits et obligations élémentaires des personnalités au service de l'ONU non fonctionnaires du Secrétariat et des experts en mission » (ST/SGB/2002/9), m'a été remis, que je l'ai lu et compris, et que j'accepte de respecter les normes susvisées.

FONCTIONNAIRE HABILITANT :
Programme des Nations Unies pour le développement

Nom : Randa Aboul-Hosn

Signature : _____

Date 12-03-2014

PRESTATAIRE INDIVIDUEL

Nom : Lila Merabtene Djaffer

Signature : _____

Date : 12-03-2014